



QUATRIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Rapport du Sous-comité des technologies de l'information et de la communication

1. Le Sous-comité des technologies de l'information et de la communication (ICTS) s'est réuni le 7 novembre 2006. La directrice exécutive du Secteur de la gestion et de l'administration, représentant le Directeur général, a ouvert la deuxième session du sous-comité en annonçant que, avec l'accord de ce dernier, M. S. Thom (Australie) sera le nouveau président du sous-comité, en remplacement de M. M. Sawers.
2. Les autres membres du bureau étaient M. A. Finlay (membre employeur), vice-président, et M. S. Nakajima (membre travailleur), vice-président.
3. Le président a indiqué qu'il assumerait aussi les fonctions de rapporteur. Comme le rapport du sous-comité doit être soumis à la Commission du programme, du budget et de l'administration le 9 novembre 2006, il a demandé au sous-comité de l'autoriser à adopter ce rapport en son nom.

Stratégie en matière de technologies de l'information (2007-2009)

4. Le chef du Bureau de l'informatique et des communications (ITCOM) a présenté le document qui traite de la stratégie 2007-2009¹. Il a fait observer que celle-ci diffère des précédentes du fait de son articulation avec la gestion axée sur les résultats, avec la formulation d'autres stratégies clés concernant les ressources humaines et le partage des connaissances et avec les efforts visant à améliorer la gouvernance grâce à des forums tels que le Comité consultatif de l'informatique et des communications (ITAC) et le sous-comité lui-même.
5. Il a mentionné plusieurs principes qui sous-tendent la stratégie, notamment l'utilisation de résultats mesurables, l'adhésion à des normes et la participation à la mise en commun des connaissances avec d'autres organisations du système des Nations Unies. Il est important

¹ Document GB.297/PFA/ICTS/1.

de noter que la stratégie concernant les technologies de l'information n'est plus un élément à part mais fait partie intégrante de la stratégie générale du Bureau.

6. Le chef d'ITCOM a donné un aperçu de chacun des éléments de la stratégie tels qu'ils sont décrits dans le document: services d'exécution du programme, infrastructure, gouvernance.
7. Les membres travailleurs ont noté l'importance de la participation des utilisateurs qui doivent être consultés pour le déploiement d'IRIS sur le terrain et pour la définition des caractéristiques du système EMDS (Système de gestion électronique des documents). Ils ont aussi insisté sur l'importance de la confidentialité et de la sécurité; il faut répondre aux besoins des usagers en mettant à leur disposition des outils d'utilisation facile et assurer une connectivité adéquate entre le siège et les bureaux extérieurs. Ils ont noté à ce sujet que certains fonctionnaires de ces bureaux n'ont pas accès au module de gestion stratégique et ont de ce fait du mal à participer au travail de planification et de budgétisation 2008-09.
8. Les membres travailleurs ont demandé qu'une nouvelle ventilation des coûts d'IRIS, du système EMDS et de la connectivité soit présentée aux futures sessions.
9. Les membres employeurs ont remercié le Bureau de cet exposé riche en informations en ajoutant qu'ils auraient préféré que ces informations figurent dans le document soumis au sous-comité. Ils ont recommandé que, lors des futures sessions du sous-comité, les coûts de l'externalisation dépassant un certain seuil soient mis en lumière. Ils ont souligné que, pour mesurer les progrès, il faut mener des enquêtes de satisfaction auprès des utilisateurs.
10. Les employeurs se sont enquis des informations relatives aux ressources humaines qui sont disponibles dans IRIS et de la facilité avec laquelle on peut accéder à ces informations. Ils ont demandé si le BIT est confronté à des vols de matériel.
11. Les membres employeurs ont demandé que des informations complémentaires soient présentées à la session de mars 2007 du Conseil d'administration à propos du déploiement sur le terrain, y compris le calendrier et le budget global, et ils ont recommandé qu'une réunion ait lieu avant la session de mars 2007 de la Commission du programme, du budget et de l'administration.
12. Le représentant du gouvernement de l'Australie a demandé des éclaircissements supplémentaires sur les liens entre la stratégie en matière de technologies de l'information, les objectifs stratégiques du Bureau et d'autres stratégies. Il a également demandé des informations sur l'intégration d'IRIS dans la stratégie et sur les avantages d'IRIS pour le Bureau lors de la prochaine période biennale. Plus généralement, il a souhaité disposer d'une évaluation claire de l'ensemble des avantages de la mise en œuvre de cette stratégie. Il a aussi demandé quels apports du budget ordinaire sont prévus pour la stratégie au regard des résultats escomptés.
13. Le chef d'ITCOM a répondu aux questions soulevées par les membres du sous-comité. Il a réaffirmé l'importance de la participation des utilisateurs et de la facilité d'utilisation du système EDMS. Pour répondre à la question concernant les difficultés rencontrées par les bureaux extérieurs au cours de l'exercice budgétaire, il a confirmé que des problèmes passagers de connexion à Internet ont pu effectivement se poser, mais qu'il n'a pas connaissance de cas d'impossibilité d'accès. Il a noté qu'IRIS contient déjà une grande quantité d'informations relatives aux ressources humaines, et que l'on envisage d'ajouter d'autres données concernant notamment les aptitudes et les compétences. Il a informé le sous-comité que l'ensemble des coûts liés à la mise en œuvre de la stratégie sont actuellement financés, et indiqué que des efforts supplémentaires visant à lier les technologies de l'information aux principaux objectifs stratégiques seront envisagés.

14. L'orateur a par ailleurs déclaré que le document complet sur la stratégie en matière de technologies de l'information comportera des données sur les coûts liés à la mise en œuvre de la stratégie.
15. La directrice exécutive a indiqué que le montant total des dépenses afférentes aux technologies de l'information représente approximativement 6 pour cent du total des dépenses du Bureau, ce qui correspond globalement au pourcentage enregistré dans d'autres secteurs publics (entre 7 et 9 pour cent).
16. Pour répondre à la question concernant l'utilisation des informations d'IRIS relatives aux ressources humaines, elle a précisé que ces informations sont déjà utilisées pour les rapports sur les ressources humaines présentés au Conseil d'administration.
17. S'agissant de la proposition d'organiser une réunion en mars, la directrice exécutive a indiqué qu'il faut examiner cette question avec le bureau de la Commission du programme, du budget et de l'administration, en tenant compte du fait que cette dernière aura en mars prochain une longue réunion, puisqu'elle doit examiner les propositions de programme et de budget.
18. Les membres employeurs ont demandé s'il est possible d'utiliser IRIS pour la gestion des aptitudes et des compétences.
19. Un représentant d'ITCOM a répondu que le logiciel IRIS actuel comporte cette fonctionnalité, laquelle pourrait être mise en application au cours de la période biennale 2008-09.
20. La représentante du gouvernement du Pérou s'est dite rassurée par la déclaration concernant la budgétisation, d'où il ressort qu'aucune dépense spéciale ou extraordinaire n'est prévue. S'agissant de la tenue d'autres réunions du groupe, elle s'est déclarée favorable à l'organisation de réunions supplémentaires, ce qui permettrait aux gouvernements, aux travailleurs et aux employeurs d'être tenus directement au courant des avancées qui ont lieu dans ce domaine de première importance.
21. Les membres travailleurs se sont également déclarés favorables à la tenue d'une réunion en mars.

Système intégré d'information sur les ressources (IRIS)

22. La directrice exécutive a présenté le document sur IRIS ², soumis au sous-comité en tant que mise à jour des documents précédents. Elle a souligné que les principaux enseignements tirés de la mise en œuvre d'IRIS seront pris en compte lors de son déploiement dans les services extérieurs. Elle a reconnu que la mise en service au siège n'a pas été facile et que certains aspects, en particulier la capacité de gérer le changement et les répercussions sur le travail quotidien, avaient été sous-estimés. Tout en reconnaissant que certains problèmes subsistent, elle a confirmé qu'IRIS est pleinement opérationnel au siège; par ailleurs, le module de gestion stratégique est désormais disponible, fonctionne dans tous les services extérieurs et a été utilisé pour la préparation du programme et budget 2008-09.

² Document GB.297/PFA/ICTS/2.

23. Elle a informé le sous-comité que certaines fonctions supplémentaires sont actuellement déployées à titre expérimental dans trois bureaux extérieurs. Budapest a accès en lecture seule à la fonctionnalité IRIS de coopération technique; Bangkok utilisera le module Actions relatives au personnel à partir de janvier-février 2007; et Djakarta disposera de la fonctionnalité IRIS pour la gestion d'un projet spécifique de coopération technique. Les exigences du gouvernement donateur nécessitaient d'utiliser IRIS pour la gestion et la présentation de rapports.
24. En général, les membres du sous-comité ont dit apprécier le document pour sa clarté et sa franchise.
25. Les membres travailleurs ont demandé un calendrier pour la mise en service d'IRIS sur le terrain et une ventilation du budget affecté à IRIS, avec les coûts afférents à la formation. Ils ont noté que l'adoption des normes IPSAS (Normes comptables internationales pour le secteur public) nécessitera soixante mois de formation, qui seront financés par prélèvement sur les ressources allouées au développement du personnel. Ils ont dit craindre que cela n'ait des répercussions sur le système IRIS et sur les autres programmes de formation.
26. Les membres travailleurs ont demandé si l'efficacité d'IRIS a été évaluée et si un fonctionnaire est chargé de cette tâche. Ils ont fait remarquer, par ailleurs, que le document devrait refléter la terminologie propre au BIT et éviter d'employer en anglais le terme «business».
27. Les membres employeurs ont remercié le Bureau pour la qualité et l'objectivité du document, et plus particulièrement pour les enseignements qu'il contient, et pris acte de l'utilité des sites pilotes pour la mise en service d'IRIS sur le terrain. Ils ont dit apprécier le document, estimant que son examen par le sous-comité sera une bonne préparation en vue de la session de mars du Conseil d'administration.
28. Les membres travailleurs ont noté l'importance d'un tel document pour les futurs projets dans le domaine de l'informatique. Se référant aux déclarations prudentes figurant à la fin du document, ils ont exprimé l'espoir qu'il ne faudra pas attendre trop longtemps avant que le système IRIS ne soit déployé dans les services extérieurs.
29. La représentante du gouvernement du Nigéria a posé la question de savoir si l'on ferait appel à des experts extérieurs plutôt que de renforcer les capacités internes. Elle s'est également déclarée préoccupée par le risque que l'externalisation n'entraîne des pertes d'emplois.
30. Le représentant du gouvernement de l'Australie a demandé des éclaircissements concernant le coût de la mise en œuvre du système IRIS et les avantages qu'on en a retirés à ce jour, y compris la mesure dans laquelle IRIS a permis de rationaliser les procédures établies. Il a en outre demandé un plan détaillé des activités de mise en service sur le terrain, notamment un calendrier et des précisions concernant les incidences en termes de coûts, par exemple la logistique requise pour disposer d'un service d'assistance 24 heures sur 24. Il a aussi demandé des informations sur les coûts de fonctionnement du système IRIS ainsi que des points de situation.
31. La représentante du gouvernement du Pérou a réaffirmé la nécessité de fournir régulièrement des informations à jour sur les progrès d'IRIS.
32. La directrice exécutive a déclaré que les rapports soumis aux futures sessions contiendront des informations détaillées concernant la mise en service sur le terrain. Elle a souligné qu'IRIS, en tant que projet spécifique, est arrivé à son terme à la fin de 2005 et que son utilisation et ses fonctionnalités ont été pleinement intégrées dans le budget ordinaire et

dans le programme de travail d'ITCOM, de HRD et de PROGRAM. Grâce aux enseignements tirés de la mise en service au siège, le déploiement sur le terrain est mené avec énergie et en étroite collaboration avec les services extérieurs, et il n'est pas prévu de marquer une pause ou une interruption. Elle a confirmé que la politique du BIT n'est pas d'externaliser des fonctions existantes, mais d'envisager une externalisation quand le Bureau ne dispose pas des capacités ou des compétences techniques requises.

Système de gestion électronique des documents (EDMS)

33. Le chef d'ITCOM a brièvement présenté le document sur le système EDMS³. Il a signalé que le logiciel Stellent exploité par le système EDMS est actuellement employé pour le nouveau site Web du BIT dont la diffusion est prévue d'ici la fin de 2006. Il a fait état d'importants progrès concernant l'application en cours d'élaboration pour la publication des circulaires du BIT. Des travaux sont également en cours dans le cadre d'autres sous-projets, en particulier l'intégration d'IRIS et du courrier électronique dans le système EDMS.
34. L'orateur a insisté sur le fait que les leçons tirées de la mise en œuvre d'IRIS – participation de l'utilisateur dès les premiers stades, gestion du changement, formation – seront prises en compte dans la mise en œuvre du système EDMS. Il a expliqué que personne au Bureau n'ayant une connaissance suffisante du logiciel Stellent, il a fallu faire appel à des consultants extérieurs; le transfert des connaissances figure toutefois en bonne place dans le cahier des charges de tous les contrats de conseils.
35. Les membres travailleurs ont noté que des informations actualisées ont été fournies sur le système EDMS lors de la session informelle de mars, mais ont déclaré souhaiter avoir des informations sur l'état d'avancement actuel des sous-projets et des coûts. Ils ont jugé que le système EDMS aura un impact important sur le personnel. Ils ont relevé que la connectivité et l'accès présentent des difficultés dans certains pays et que cela pourrait avoir des conséquences sur l'accès au système. Les membres travailleurs ont insisté sur l'importance de la confidentialité et de la sécurité.
36. Les membres employeurs ont réaffirmé qu'il importe de bien connaître les objectifs, les résultats et les coûts du système EDMS. Ils ont également estimé que le système aura plus d'impact sur le Bureau que le système IRIS. Ils ont insisté sur la nécessité de disposer d'informations actualisées sur la mise en œuvre du système ainsi que sur son déploiement.
37. Le représentant de l'Australie a demandé si tous les sous-projets énumérés dans le document sont inclus dans l'allocation de 500 000 dollars.
38. Le chef d'ITCOM a confirmé l'importance de la confidentialité et de la sécurité, ce qui soulève un certain nombre de questions en rapport avec les politiques, les procédures et les orientations. Il a reconnu, comme les employeurs, que le système EDMS aura un impact encore plus grand sur le Bureau que le système IRIS. En réponse à la question sur le budget, il a confirmé que tous les sous-projets sont couverts par ce qu'il reste du Fonds pour les systèmes informatiques ainsi que par l'allocation de 500 000 dollars du budget 2006-07.

³ Document GB.297/PFA/ICTS/3.

- 39.** Le président a pris note de la demande qu'une réunion soit organisée à la session de mars 2007 du Conseil d'administration et a indiqué qu'il discutera de cette question avec le bureau. Il a ensuite déclaré close la deuxième session du Sous-comité des technologies de l'information et de la communication.

Genève, le 8 novembre 2006.